

## Mettre en place des jachères annuelles ou pérennes

<b>Objectif</b>	Création d'habitats supplémentaires pour l'alimentation et la reproduction de la faune
<b>Groupe cible</b>	Les agriculteurs qui cultivent toutes sortes de grandes cultures
<b>Description de la mesure</b>	<p><b>SEMIS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ aucun, afin de favoriser l'auto-établissement de la flore sauvage</li> </ul> <p><b>CHAUME</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ conserver les chaumes de la culture précédente au sol et sans labour</li> </ul> <p><b>TRAVAIL DU SOL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans les régions tempérées : aucun travail du sol après la récolte. Il est possible de travailler le sol à l'automne de l'année prochaine</li> <li>▪ Dans les régions méditerranéennes : un travail superficiel du sol après la récolte, et un travail su sol à l'automne de l'année prochaine. Dans ces régions, il est important de travailler le sol pour décoller la partie supérieure du sol et permettre à l'eau de pluie de pénétrer dans le sol au lieu de s'écouler.</li> </ul> <p><b>PHYTOSANITAIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aucune utilisation de pesticides ou d'engrais.</li> </ul> <p><b>TONTE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ seulement si nécessaire et assez tard après la floraison de la flore établie. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans les régions tempérées : entre début mars et fin Juillet</li> <li>- Dans les régions méditerranéennes : entre le début février et fin juin</li> </ul> </li> <li>▪ Favoriser une tonte ou un paillis partiel (par exemple 50 à 90%), afin de laisser des zones pour les insectes</li> <li>▪ Enlever les déchets de la tonte afin d'éviter le compactage du gazon qui rend difficile la germination des herbes sauvages</li> </ul>
<b>Lieu de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tous types de sols</li> <li>▪ Sites peu sujets au développement de mauvaises herbes problématiques</li> </ul>
<b>Qualité de la mesure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La végétation de la parcelle est caractéristique de la région</li> <li>▪ La végétation de la parcelle est variée : espèces nombreuses et structure hétérogène (photo gauche)</li> <li>▪ L'hiver les chaumes de la culture précédente sont restés en place (photo droite)</li> </ul> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div>

<p><b>Effets sur la biodiversité</b> (écosystèmes, espèces, biodiversité du sol)</p>	<div style="display: flex; align-items: flex-start;"> <div style="margin-right: 20px;">  </div> <div> <p>Grâce aux faibles perturbations sur ces parcelles de jachères, la reproduction des <b>oiseaux des champs</b> est élevée.</p> </div> </div> <hr/> <div style="display: flex; align-items: flex-start;"> <div style="margin-right: 20px;">  </div> <div> <p>Les parcelles de jachères sont des habitats pour l'hibernation des <b>insectes</b>, comme les abeilles sauvages et les papillons. Cette hibernation n'est pas possible sur les parcelles labourées.</p> <p>De manière générale, la jachère permet d'améliorer la biodiversité des <b>microorganismes du sol</b> (bactéries, champignons,...). Ces micro-organismes interfèrent entre eux et avec les plantes, ce qui permet une vie du sol plus diversifiée et plus stable.</p> </div> </div>
<p><b>Indicateurs / données clés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Surface totale des jachères (ha)</li> </ul>
<p><b>Risques et autres recommandations</b></p>	<p>Les sols pauvres sont intéressants car ils ont un taux plus élevé d'auto-établissement d'herbes sauvages et de diversité de fleurs.</p>
<p><b>Echéance</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Début de la mesure : après la récolte</li> <li>▪ Durée de la mesure : minimum un an et jusqu'à deux ou trois ans, car les herbes fines des champs dépendent d'un travail du sol régulier.</li> </ul>
<p><b>Références</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Brochure « Jachère et sauvegarde de la biodiversité dans les plaines cultivées » édité par la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux). Document publié avec le soutien de l'Union européenne (LIFE Nature) : <a href="http://ec.europa.eu/environment/life/project/Projects/index.cfm?fuseaction=home.showFile&amp;rep=file&amp;fil=RENF_TETRAX_PlaquetteJacheres.pdf">http://ec.europa.eu/environment/life/project/Projects/index.cfm?fuseaction=home.showFile&amp;rep=file&amp;fil=RENF_TETRAX_PlaquetteJacheres.pdf</a></li> <li>▪ Fiche technique sur les jachères éditée par la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) : <a href="https://www.lpo.fr/images/dev-durable/agriculture_et_biodiversite/pdf/fiche_technique_06.pdf">https://www.lpo.fr/images/dev-durable/agriculture_et_biodiversite/pdf/fiche_technique_06.pdf</a></li> <li>▪ HERBEA est un site collaboratif pour promouvoir la lutte biologique par conservation dans les exploitations agricoles. Fiche sur les « Jachère fleurie » : <a href="https://www.herbea.org/fr/fiches/385/Jach%C3%A8re-fleurie">https://www.herbea.org/fr/fiches/385/Jach%C3%A8re-fleurie</a></li> </ul>

## Pour en savoir plus : [Centre de ressources](#)

Cette fiche-action fait partie des supports de formation créés dans le cadre du projet “La biodiversité dans les marques, labels et certifications de l’industrie agroalimentaire ». L’objectif est de préserver la biodiversité liée aux productions agricoles, en intégrant des critères de biodiversité ambitieux dans les référentiels d’approvisionnement de l’industrie agroalimentaire.

Editor: “La biodiversité dans les marques, labels et certifications de l’industrie agroalimentaire”; Solagro, agence good

Photo credits: I cons: © LynxVector / Fotolia, © Philipp Schilli / Fotolia; Photos.: Pixabay

### Partenaires du projet



### Supported by



[www.food-biodiversity.eu/fr](http://www.food-biodiversity.eu/fr)